

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNEE 2016

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2016, par voie contractuelle :

10 inspecteurs des Finances publiques

(emploi de catégorie A – niveau minimum requis : licence ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'un an.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- téléchargés ci-après ;
- ou retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (cf. liste jointe au dossier de candidature) ;
- et renvoyés au plus tard le **25 janvier 2016** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**



INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES



Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter
- la notice expliquant comment constituer le dossier de candidature
- la liste des directions offertes
- la fiche d'information sur le métier d'inspecteur des finances publiques

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
25 janvier 2016**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(cachet de réception)

RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DOSSIER DE CANDIDATURE
à un emploi d'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
à compter du 1^{er} septembre 2016

Date limite de dépôt des candidatures : le 25 janvier 2016

1 - Directions sollicitées

(classées par ordre de préférence décroissant)

Se reporter à la liste des directions
proposées jointe au dossier de candidature.

Choix	Département ou Code dir°	Libellé Direction (ex : DDFIP de l'Ain)
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -

**Vous devez déposer autant de dossiers
que de directions sollicitées, dans la
limite de 5 directions.**

***Aucune copie de votre dossier ne sera
faite pour les autres directions
sollicitées.***

**Attention : le classement des directions
par ordre de préférence doit être
identique pour tous les dossiers déposés
sous peine de rejet de la candidature.**

2 - Renseignements concernant le candidat

M. Nom de naissance :

Mme Nom marital :

Prénoms :

Né(e) le : / / 19.....

à (ville – département) (pays si naissance hors de France)

N° de Sécurité Sociale : / / / / / / / / / /

Nom et prénom du père : né le :/...../.....

Nom de naissance et prénom de la mère : née le :/...../.....

Adresse :
.....
Code postal : Localité :

Téléphone Domicile : - - - - Portable : - - - -

Adresse électronique :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge :

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quel secteur ? : privé
 public (**Rappel : ce recrutement n'est pas offert aux personnes ayant la qualité de fonctionnaire titulaire**)

Dans quelle localité ? :

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quelle localité ? :

Diplôme le plus élevé :

Comment avez vous eu connaissance de ce recrutement? : site internet (lequel ?) :
 presse autre :

3 – Pièces à joindre au dossier de candidature

- 1 - lettre de motivation
- 2 - curriculum vitae
- 3 - photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (en cours de validité) ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen, c'est-à-dire de l'un des Etats suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Islande, Liechtenstein, et de la Suisse. Un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

- 4 - une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
(Date de validité de la reconnaissance : du/...../..... au/...../.....)
 - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompier volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- 5 - copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé (cf. notice jointe)
Intitulé du titre ou diplôme :
délivré le/...../.....
- 6 - justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ou JAPD) ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou attestation individuelle d'exemption, ou attestation de situation administrative.

A, le

(signature du candidat)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

NOTICE POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Comment constituer votre dossier de candidature ?

Il est rappelé que **ce recrutement n'est pas ouvert aux candidats ayant la qualité de fonctionnaire titulaire** conformément à l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.

Le dossier de candidature, dûment complété, doit être accompagné de la totalité des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du document justifiant que vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen : carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport, en cours de validité, ou livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu d'une mention relative à la nationalité ;
- une des pièces justificatives suivantes, attestant que vous souffrez d'un handicap :
 - ✓ notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
 - ✓ pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - ✓ attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - ✓ pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - ✓ attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - ✓ copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - ✓ attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- une photocopie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé : soit au minimum une licence ou un diplôme de niveau II ou un titre équivalent;
- un justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ou JAPD), ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou attestation individuelle d'exemption, ou attestation de situation administrative.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

1. Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste d'inspecteur des finances publiques jointe au dossier de candidature).

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi d'inspecteur des finances publiques.

Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 25 janvier 2016

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.

2. Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

A cette occasion, la Direction générale des Finances Publiques vérifie la *validité des pièces du dossier de candidature* ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats *retenus à l'issue des entretiens* est ensuite subordonné à la *vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé*.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la *signature du contrat* (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques		Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de Postes	
120	DDFIP	AVEYRON	2 place d'Armes 12035 Rodez Cedex 9	M. ASFAUX Didier	05-65-75-40-30	1
140	DRFIP	CALVADOS	7 Bd Bertrand 14034 Caen Cedex 1	Mme TIXADOR-SIMON Frédérique	02-31-38-34-12	1
170	DDFIP	CHARENTE- MARITIME	14 rue Réaumur 17021 La Rochelle Cedex	Mme ANTOINE Isabelle Mme MENU Sonia	05-46-50-44-48 05-46-50-44-28	1
270	DDFIP	EURE	Cité administrative boulevard Georges Chauvin 27023 Evreux	Mme LOUIS Stéphanie	02-32-24-89-05	1
360	DDFIP	INDRE	10 rue Albert 1er - BP 595 36019 Châteauroux Cedex	M. JOUANNEAU Laurent	02-54-60-34-03	1
400	DDFIP	LANDES	23 rue Armand Dulamon - BP 309 40011 Mont-de-Marsan Cedex	Mme DUFAU Sylvaine	05-58-46-72-66	1
540	DDFIP	MEURTHE-ET- MOSELLE	50 rue des Ponts - CS 60069 54036 Nancy Cedex	Mme DUJON-ROTH Catherine	03-83-17-71-21	1
840	DDFIP	VAUCLUSE	Cité Administrative Ave du 7ème Génie CS 90043 84098 Avignon Cedex 9	Mme DE BORTOLI Ester	04-90-80-41-75	1
870	DRFIP	HAUTE-VIENNE	31 rue Montmailler BP 61003 87050 LIMOGES Cedex 2	Mme LEOBET Marie-Paule	05-55-45-69-10	1
B11- B12	Direction de Contrôle Fiscal d'Ile de France (93)		274 av. du Président Wilson 93211 Saint-Denis-la-Plaine Cedex	Mme CARITTE Mireille	01-55-93-53-29	1

INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Emploi de catégorie A

FORMATION INITIALE

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée d'un an à l'École Nationale des Finances Publiques, à l'établissement de Clermont-Ferrand (63) ou de Noisiel (77), suivie d'un stage d'adaptation de six mois dans la direction de recrutement.

Les stagiaires reçoivent, notamment, une formation financière, juridique, économique, comptable et technique. Une évaluation périodique des connaissances est organisée au cours du cycle d'enseignement théorique.

FONCTIONS

Les inspecteurs des Finances Publiques peuvent exercer différentes fonctions qui nécessitent toutes un niveau élevé de compétence en matière juridique, fiscale et comptable :

- ✓ dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE), vous pourrez piloter la mission d'accueil en assurant un rôle d'expertise sur les dossiers complexes ;
- ✓ dans un pôle de recouvrement spécialisé (PRS), pour apporter un soutien technique sur les recouvrements à fort enjeu ;
- ✓ dans un pôle de contrôle et d'expertise (PCE), pour assurer le contrôle sur pièces des dossiers des professionnels ;
- ✓ en tant que vérificateur, vous travaillerez au contact direct du monde économique à travers les contrôles fiscaux d'entreprises ou de particuliers ;
- ✓ dans un service du cadastre, vous dirigerez une équipe chargée de la mise à jour du plan cadastral et aurez de nombreux contacts avec les usagers, les géomètres experts et les collectivités locales ;
- ✓ dans un service comptabilité de l'Etat, d'une direction départementale ou régionale des finances publiques (DRFIP/DDFIP), vous encadrerez une équipe chargée de la tenue de la comptabilité générale et aurez un rôle de soutien et d'expertise sur les situations à risque ;
- ✓ dans un service dépenses de l'Etat d'une DDFIP/DRFIP, vous encadrerez une équipe et superviserez notamment le traitement des actes de dépenses (dépenses de fonctionnement, d'investissement, marchés publics) émanant des services ordonnateurs ;
- ✓ dans une DDFIP/DRFIP, vous pourrez exercer votre métier d'inspecteur sur des fonctions supports en tant que chef du service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget-logistique ;
- ✓ dans un centre des finances publiques, vous serez adjoint ou chef de poste, chargé d'un secteur d'animation et d'expertise dans le secteur public local. Vous aurez également un rôle de conseil et de référent auprès des ordonnateurs en matière de finances locales ;
- ✓ en tant que rédacteur dans le réseau ou en administration centrale, vous procéderez à des expertises techniques dans votre spécialité ;
- ✓ en tant qu'huissier, vous participerez sur le terrain au recouvrement forcé des produits d'Etat, locaux et divers.